COMPOSITION : EXEMPLE DE RÉDACTION

lundi 8 octobre 2018, par jbouffand

Voici ce qu'il était possible de rédiger à propos de l'idée 2 : "*Genève est un pôle très attractif qui rayonne bien au delà des frontières suisses.*" Je vous propose deux exemples. **Souvenez vous que le plus important est de suivre un raisonnement logique, quel qu'il soit.**

1) Raisonnement 1 : en partant d'un constat, chercher les causes :

- Constat : Genève est une métropole qui attiré énormément de travailleurs frontaliers
- Cause : Genève est le principal pôle d'emploi de la région

« Genève est un pôle très attractif qui rayonne bien au delà des frontières suisses. Dans les communes frontalières du Pays de Gex, du Genevois français ou du Chablais, plus de 30% des actifs disposent d'un permis de travail à Genève. Ce chiffre dépasse 40% dans des communes comme Annemasse ou Ferney-Voltaire, et culmine même à 51% à Ambilly. Les frontaliers représentent le tiers des travailleurs actifs dans le canton de Genève, et près de 33 000 d'entre eux travaillent dans la seule commune de Genève.
Cette attractivité s'explique, entre autre, par le fait que le canton de Genève est le principal pôle d'emploi de la région. On trouve dans la seule commune de Genève plus de 10 000 emplois/km², soit 173 000 emplois au total. Genève se trouve très loin devant toutes les autres villes de la région lémanique, qu'elles soient françaises (Annecy, 900 emplois au km²) ou suisses (Lausanne, 2800 emplois au km²). »

2) Raisonnement 2 : aller de la cause à la conséquence :

- Cause : Genève est le principal pôle d'emploi de la région
- Conséquence : Genève est une métropole qui attiré énormément de travailleurs frontaliers

« Le canton de Genève est le principal pôle d'emploi de la région. On trouve dans la seule commune de Genève plus de 10 000 emplois/km², soit 173 000 emplois au total. Genève se trouve très loin devant toutes les autres villes de la région lémanique, qu'elles soient françaises (Annecy, 900 emplois au km²) ou suisses (Lausanne, 2800 emplois au km²).
Cette concentration d'emplois lui donne une attractivité qui rayonne bien au delà des frontières suisses. Dans les communes frontalières du Pays de Gex, du Genevois français ou du Chablais, plus de 30% des actifs disposent d'un permis de travail à Genève. Ce chiffre dépasse 40% dans des communes comme Annemasse ou Ferney-Voltaire, et culmine même à 51% à Ambilly. Les frontaliers représentent le tiers des travailleurs actifs dans le canton de Genève, et près de 33 000 d'entre eux travaillent dans la seule commune de Genève. »